

4 novembre 2022

(22-8315)

Page: 1/1

**Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires**

Original: anglais

## **RENSEIGNEMENTS SUR LES ACTIVITÉS SPS DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE**

### COMMUNICATION PRÉSENTÉE PAR L'UNION AFRICAINE

La communication ci-après, reçue le 4 novembre 2022, est distribuée à la demande de l'Union africaine.

## **1 INTRODUCTION**

1.1. Le Département de l'économie rurale et de l'agriculture de la Commission de l'Union africaine (CUA) est chargé de coordonner les initiatives prises à l'échelle continentale dans le domaine de l'agriculture, de la pêche et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de renforcer la résilience des systèmes de production alimentaire africains, de faciliter l'harmonisation des politiques relatives aux systèmes d'aide à l'agriculture et à la connaissance, de mobiliser les ressources pour veiller à la mise en œuvre des questions prioritaires dans le continent et de plaider pour la mise en œuvre des programmes prioritaires en Afrique.

## **2 ACTIVITÉS SPS MENÉES EN 2022**

2.1. Le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) a convoqué deux réunions du Sous-Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de la ZLECAf en 2022. Ces réunions ont permis de finaliser le Programme de travail SPS, qui sera examiné à la prochaine réunion du Comité du commerce des marchandises de la ZLECAf pour approbation et mise en œuvre.

2.2. La CUA a dirigé l'élaboration de la Stratégie de sécurité sanitaire des produits alimentaires pour l'Afrique et de la Stratégie phytosanitaire pour l'Afrique. Ces deux stratégies ont été approuvées par le Conseil exécutif de l'Union africaine en 2022, et des plans de mise en œuvre sont en cours d'élaboration.

2.3. L'Indice SPS pour l'Afrique a été élaboré et adopté en juillet 2022. Il permet de suivre les progrès accomplis dans la réalisation de l'objectif de sécurité du commerce des produits agricoles. Il sert aussi à cartographier les manques de capacités SPS pour cibler les investissements. L'Indice a été intégré dans le processus d'examen biennal du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA); c'est un mécanisme continental pour la reddition de comptes sur la mise en œuvre des mesures SPS en Afrique.

2.4. La CUA a convoqué cette année deux réunions du Forum de coordination SPS de l'Union africaine. Le Forum encourage l'intégration des questions SPS dans la mise en œuvre du PDDAA, ainsi que dans les initiatives et cadres de l'Union africaine relatifs au commerce, à la santé et à l'environnement. Il se compose d'institutions de l'Union africaine qui travaillent sur les questions SPS, de communautés économiques régionales et de partenaires de développement.

2.5. Le Bureau interafricain pour les ressources animales de l'Union africaine (UA-BIRA) a organisé la treizième réunion panafricaine des vétérinaires en chef en mai 2022. Des positions communes concernant des projets de chapitres de l'OIE ont été définies et présentées à la quatre-vingt-neuvième session générale de l'Assemblée mondiale des délégués de l'OIE, tenue en mai 2022.